

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNE DE SOLARO**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOULIN-PAOLI Guy, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MOULIN-PAOLI G., GRANDO G., POLI M, ANDREANI N, NICOLAI M., SECONDI P., TOMASINI L., PLA R., VIOLA-GRUNDICH J., CHAMBE A

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

ETAIENT ABSENTS : GIUDICELLI P.A, ACKER-CESARI V, ORSONI C

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 10

Nbre de conseillers ayant signé : 10

Date de convocation : 13/09/2022

Date d'affichage: 13/09/2022

OBJET : Tarification forfaitaire de l'eau et l'assainissement 2022.... Projet 2

Monsieur le Maire expose la nécessité de fixer le nouveau tarif forfaitaire 2022 de l'eau et l'assainissement

Considérant qu'il est nécessaire d'équilibrer la section fonctionnement de budget annexe M49 fragilisé par la non facturation des années antérieures

Considérant qu'il est proposé une légère augmentation au tarif forfaitaire pour permettre le financement d'investissements réalisés dans le cadre du renouvellement des installations de distribution de l'eau potable

Considérant qu'il est nécessaire de se conformer aux nouvelles augmentations des taxes en vigueur réclamées par l'Agence de l'Eau

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe comme suit les tarifs forfaitaires 2022 de l'eau et l'assainissement :

EAU : 170.00€
ASSAINISSEMENT : 60.00€

Fait et délibéré à Solaro le 19/09/2022

Le Maire
Guy MOULIN-PAOLI



Le Maire,
Guy MOULIN-PAOLI

REÇU EN PREFECTURE

le 22/09/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-026-212002836-20220919-19092203-DE